



**RAPPORT D'ACTIVITÉS**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**CHARENTON-LE-PONT**

**ANNÉE 2018**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
Centre Alexandre Portier  
21 Bis, rue des Bordeaux  
94220 CHARENTON LE PONT

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Charenton-le-Pont est mobilisé pour déployer des actions adaptées afin de faciliter la vie quotidienne des jeunes, des familles, des seniors, des personnes isolées et de nos concitoyens en situation de handicap.

Les Charentonnaises et les Charentonnais, confrontés à un contexte d'exclusion sociale ou de précarité économique, font également l'objet d'un suivi attentif de la part des services sociaux de la ville en lien avec les différentes structures publiques et associatives avec lesquelles nous travaillons.

Au-delà de ses missions obligatoires, le CCAS est un outil opérationnel au service des politiques sociales de la Commune afin de répondre à l'évolution des besoins sociaux de notre territoire.

Ainsi, a-t-il développé des initiatives innovantes comme le Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE), le Pass'sport du Cp à la 3ème, le Sport sur Ordonnance, le Conseil local de la Santé Mentale, la Caravane du Vivre Ensemble et tout dernièrement le Pass'Activités Parent Solo. Il met naturellement en œuvre des actions en direction des personnes handicapées en concertation avec les acteurs locaux.

Enfin, une attention particulière est portée aux seniors en leur proposant des soutiens efficaces mais aussi des animations permettant de favoriser les liens sociaux et intergénérationnels.

Nous tenons à remercier les membres du Conseil d'administration du CCAS, nos partenaires et l'ensemble des élus et du personnel pour leur engagement et leur travail afin de renforcer les solidarités locales.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif. Il dispose de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public distinct de la commune. Selon l'Article L.123-5 du code de l'Action Sociale et des Familles, **le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social** dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

#### De l'efficience,

La subvention de la ville représente 70% du budget. 60 % de cette subvention est affectée directement aux aides financières versées par le CCAS aux Charentonnais en difficulté.

#### Une organisation qui s'adapte,

La création en juillet 2016 du « **pôle seniors** » a pointé la forte volonté des administrateurs d'accompagner les Charentonnais de la pré-retraite jusqu'à la fin de vie dans toutes ses étapes et toutes ses dimensions.

L'année 2018 est marquée par le développement du « **pôle Social** » suite à la création d'un poste d'intervenant social recruté fin 2017 et rejoint fin 2018 par un éducateur spécialisé.

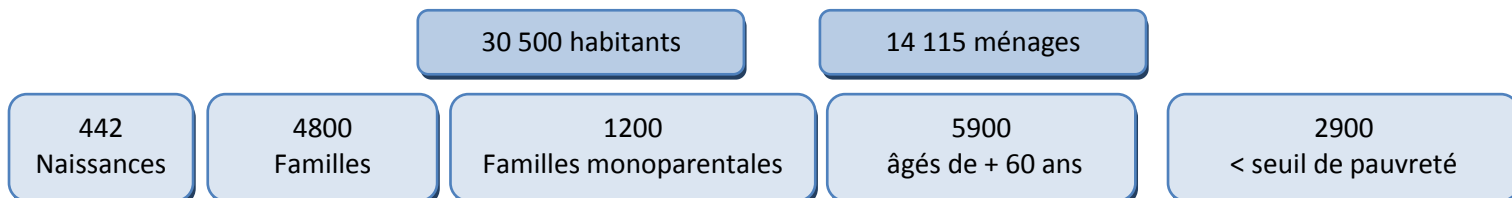
Ces services opérationnels sont soutenus :

- par la cellule financière du pôle des Solidarités (2 agents)
- par la direction du pôle des Solidarités (un agent d'accueil, une assistante de direction, un chargé d'études et de projets, une chargée de mission Santé/Handicap et la Directrice Générale Adjointe des Services)

#### Des partenaires,

Le Centre Alexandre Portier accueille le CCAS, la Direction de la Petite Enfance, le service Habitat, la PMI départementale ainsi que des permanences (Assistants Sociaux du Département, de la Cramif, écrivains publics de l'AFC, médiation familiale de l'UDAF et psychologue) et depuis 2017, l'Espace Autonomie départemental destiné à l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

#### Pour un service optimal aux usagers



#### L'année 2018 a été marquée par :

- La création de la « Caravane du Vivre Ensemble » ayant pour objectifs la recherche des « invisibles » (préconisations ABS 2015), la lutte contre la précarité énergétique et l'accès aux droits
- La mise en place opérationnelle du Conseil Local de Santé Mentale
- Le lancement du Sport sur ordonnance avec 35 bénéficiaires à la fin de l'année
- Le lancement du Pass'Activités pour les familles monoparentales
- Une étude sur les besoins d'aide à la mutuelle
- L'augmentation des bénéficiaires de la téléassistance (+28 % en 2 ans)
- La montée en charge du Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE)

#### L'année 2019 devrait voir :

- La 2ème édition des Assises de la Santé et du Sport le 20 novembre
- La poursuite de la « Caravane du Vivre Ensemble »
- La sensibilisation des élus et personnels municipaux aux problématiques de Santé Mentale
- La mise en place opérationnelle du Sport sur ordonnance
- La réflexion sur le soutien à la réussite scolaire
- L'accompagnement des familles monoparentales (préconisations ABS 2016)

## 1. ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES

### 1 - Primes de Naissance

Ces primes sont attribuées sans conditions de ressources aux mères de famille âgées de moins de 25 ans lors de la naissance du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> enfant, et aux mères de familles à l'occasion de la naissance d'un 3<sup>ème</sup> enfant ou au-delà.

⇒ 44 primes versées pour un montant de 19 548 €

### 2 - Soutien à l'Accueil Individuel du Jeune Enfant (SAJE)

Cette prestation financière mensuelle compense le surcoût de la garde individuelle et est attribuée sous condition de ressources. Elle a pour but de soutenir l'accueil individuel du jeune enfant, de simplifier les modalités de calcul, les critères d'attribution, et d'améliorer l'efficacité de cette prestation en particulier pour le public le plus précaire.

⇒ 61 familles ont bénéficié de cette prestation pour un montant de 85 352€.

### 3 - Aide à un Projet Educatif

Cette prestation financière est attribuée par le Conseil d'Administration qui étudie la situation et les conditions du projet concourant à l'éducation ou la formation.

⇒ 18 familles ont bénéficié de cette prestation pour un montant de 9 132€

### 4 - Le Pass'Sport

Cette aide financière versée aux familles sous forme de bon d'un montant de 90 ou 110 euros par enfant selon leurs ressources, a pour objectifs de favoriser et faciliter l'accès au sport des plus jeunes scolarisés en élémentaire ou au collège. Elle intervient en déduction du prix des cotisations sportives.

⇒ 355 enfants ont bénéficié du Pass'Sport en 2018 pour un montant de 35 530€

### 5 - Le Pass'Activités

Cette aide financière délivrée aux familles monoparentales (tranches 1 et 2) sous la forme de « chèques loisirs », d'un montant de 100€ par enfant âgé de 3 à 18 ans (coût réel de 80€ pour le C.C.A.S), permet de bénéficier d'une offre de loisirs (cinéma, concert, parcs d'attractions...).

⇒ 212 enfants ont bénéficié du Pass'Activités en 2018 pour un montant de 16 960€.

### Projets 2019

- Augmentation du montant des PASS'SPORT de 90 à 100€ pour les tranches 1 et de 110 à 120€ pour les tranches 2 ;
- Réflexion sur l'aide à la réussite scolaire.
- Déploiement des actions destinées aux familles monoparentales (aide aux vacances, sorties collectives...) et en faveur du soutien à la parentalité en partenariat avec l'association 3<sup>ème</sup> Rive (soutien psychologique collectif et individuel)

Évolution des aides financières aux familles (en €)

ANNÉE	Nombre total d'aides	Montants Versés (€)
2012	164	60 755
2013	160	64 605
2014	84	36 132
2015	81	35 436
2016	226	48 081
2017	442	91 627
2018	690	169 577

ANNÉE	Primes de naissance	Montants Versés (€)	Forfait Garde-SAJE	Montants Versés (€)
2012	65	27 751	52	23 686
2013	67	29 208	49	25 711
2014	41	17 018	42	18 860
2015	41	17 248	33	15 161
2016	29	12 726	29	9 828
2017	48	21 159	43	24 349
2018	44	19 548	61	85 352

ANNÉE	Prime Rentrée Scolaire / Projet Educatif	Montants Versés (€)	Pass'Sport	Montants Versés (€)	Pass'Activités	Montants Versés (€)
2012	47	9 318	/	/	/	/
2013	44	9 686	/	/	/	/
2014	1	254	/	/	/	/
2015	7	3 027	/	/	/	/
2016	12	9 437	156	16 090	/	/
2017	14	12 339	337	33 780	/	/
2018	18	9 132	355	35 530	212	16 960

## 2. INSERTION

### 1 - Domiciliation

#### ➔ Stabilisation du nombre de domiciliés

- ⇒ 50 domiciliés en 2018
- ⇒ 1233 courriers gérés par l'accueil du C.C.A.S (1115 en 2017)
- ⇒ Motifs des nouvelles demandes : Expulsion, rupture d'hébergement
- ⇒ Motifs des sorties : Départ sans donner suite / Relogement

DOMICILIATIONS				
	2015	2016	2017	2018
Nb de domiciliés	2	23	47	50
Nouvelles demandes	2	22	22	22
Renouvellements	0	2	13	28
Nb de sortants				18 Dont 6 Relogements

### 2 - Instruction rSa

#### ➔ Pré-évaluation et instruction des demandes rSa : Une baisse importante des demandes

Depuis 2014, le nombre de demandes rSa instruites au CCAS a baissé fortement (-60%). La dématérialisation des demandes explique en partie le phénomène. Avec son pôle de développement social, le C.C.A.S reste un lieu ressource pour les personnes fragilisées qui désirent instruire leur demande de rSa.

	Pré-Évaluation rSa		Instruction rSa	
	TOTAL	Evolution	TOTAL	Evolution
2013	111		181	
2014	146	+31.53%	178	-1.65%
2015	186	+27.40%	172	-3.37%
2016	231	+19.48%	154	-10.5%
2017	189	-22.22%	125	-18.83%
2018	114	-39.68%	70	-44%

### 3 - Aides financières attribuées par le Conseil d'Administration

#### → Une augmentation des montants attribués

- ⇒ 2 avances remboursables ont été concrétisées
- ⇒ 1 famille a bénéficié d'un **séjour d'une semaine à Noirmoutier**

Coût de 1 112€ + transport SNCF pris en charge

AIDES FINANCIERES					
	2014	2015	2016	2017	2018
Nb de demandes	84	75	76	84	75
Aides attribuées	46	46	47	51	48
Refus / Ajournées	38	29	29	33	27
Montant total accordé	8 783 €	16 628 €	13 971 €	14 916 €	16 641€
Évolution des montants		89%	-16%	7%	11.56%

Types d'aides					
	2014	2015	2016	2017	2018
Habitation	40	48	41	41	39
Santé	19	12	19	12	16
Enfant	10	4	10	9	9
Impayé	9	6	5	10	11
Taxe	2	4	4	8	2
Mobilités	8	2	0	3	5
Ns	0	0	0	1	

Causes et facteurs			
	2016	2017	2018
Aucun	29	39	33
Rupture de droit	11	9	16
maladie	8	7	14
dépense imprévue	7	7	
chômage	6	10	7
séparation	5	1	3
décès	4	3	1
traumatisme	3	0	
déménagement	3	3	1

### 4 - Handicap

**La Commission Ville Handicap** a constaté l'état d'avancement des travaux de mise en accessibilité, partielle ou totale, pour les trois premières années de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) : En 3 ans, l'objectif est atteint. La sous-commission de sensibilisation a mis en place plusieurs actions de sensibilisation au handicap lors du Forum des associations et dans les écoles.

Les travaux de l'Ad'Ap programmés en 2018 ont concerné le RAM et le multi-accueil Simone Dorlanne, les écoles Pasteur et Desnos, ainsi que la mise en accessibilité d'un bureau d'accueil au rez-de-chaussée du Centre Alexandre Portier.

### 3. SANTÉ

#### 1 - Le Conseil Local de Santé Mentale

Espace de concertation entre les élus de Charenton, Saint-Mandé et Saint-Maurice, les Hôpitaux de Saint-Maurice, les associations d'usagers (UNAFAM et ESQUI), avec le soutien technique de l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) a été lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2018, sous la présidence annuelle du Maire de Saint-Maurice. La 1<sup>ère</sup> assemblée plénière a réuni 150 personnes et a conduit à des groupes de travail autour de 3 thèmes : « Le patient et son entourage », « Le partenariat » et « La promotion de la santé mentale ». Une cellule de situations complexes, dont l'objectif est d'apporter une réponse collective efficiente et partenariale aux situations signalées, fonctionne trimestriellement.

#### 2 - Le Sport sur ordonnance, Sport-Santé

Le Sport sur ordonnance relève de la Loi 144 du 26 janvier 2016-Décret du 30 décembre 2016 mis en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2017.

Première commune du Val-de-Marne à le mettre en place, Charenton a bénéficié d'un soutien de 47 500€ de la part de la Conférence des financeurs, la Sécurité Sociale ne prenant pas encore en charge ce dispositif.

Destiné aux personnes souffrant d'une Affection de Longue Durée, d'obésité ou d'hypertension artérielle, il permet de pratiquer une activité physique adaptée. Le dispositif a démarré le 26 septembre 2018, proposant 3 séances collectives hebdomadaires d'1 heure 30 pour des groupes de 10 personnes. Elles sont encadrées par un enseignant APA (Activité Physique Adaptée) et un agent du Service des sports.

Réveil musculaire, remise en forme, parcours training, pratique du Tai-chi sont au programme. Au 31 décembre 2018, 25 personnes (dont la moitié a moins de 60 ans) ont intégré le dispositif pris en charge financièrement par le CCAS. Un carnet de suivi assure le lien entre le médecin prescripteur et le coach sportif. Sur 30 médecins généralistes à Charenton, 12 ont déjà prescrit le Sport sur ordonnance. L'objectif pour la 2<sup>ème</sup> année est d'encourager les bénéficiaires qui le peuvent et le souhaitent à poursuivre une activité physique adaptée dans un club sportif charentonnais afin de déployer un réseau sport-santé.

#### 3 - Actions Santé

L'Opération « Évaluez votre condition physique » par des tests d'auto-évaluation et/ou avec un coach sportif a été organisée à l'occasion du Forum des Associations.

La ville a participé à la mise en place de l'action de dépistage gratuit et anonyme de la maladie rénale, diabète, HTA et obésité par les Hôpitaux de Saint-Maurice le 13 mars 2018 sur le marché de Charenton.

#### Projets 2019

- **Renouvellement d'actions de sensibilisation au handicap** avec l'association ODAAS
- **Conseil Local de Santé Mentale**
  - 2<sup>ème</sup> assemblée plénière à Saint-Mandé
  - Sensibilisation à la santé mentale pour les élus, agents municipaux, gardiens d'immeubles et les intervenants à domicile des 3 villes du CLSM, assurées par les Hôpitaux de Saint-Maurice et l'UNAFAM.
  - Elaboration d'un annuaire « Ressources », création d'un « café thérapeutique », espace d'échanges et de loisirs dédié aux personnes fragilisées psychiquement
- **Sport sur ordonnance**
  - Communication dans les cabinets médicaux, d'infirmiers, kinés, pharmacies, services municipaux et les associations sportives de Charenton pour les sensibiliser à ouvrir un créneau Activité Physique Adaptée afin de diversifier l'offre
- **Préparation et organisation des 2<sup>èmes</sup> assises Sport Santé le 20 novembre 2019**



## 4. PÔLE SENIORS : LIEN SOCIAL ET ANIMATION

### Les missions :

- ⇒ Accompagner les habitants pour leur permettre de bien vivre leur avancée en âge dans le contexte actuel d'allongement de la vie
- ⇒ Stimuler l'autonomie, préserver la santé et développer le lien social en proposant des activités régulières ou ponctuelles, physiques, sportives ou cognitives, récréatives ou festives, adaptées à chacun et à chaque étape de sa vie
- ⇒ Valoriser le rôle social des seniors

Afin d'atteindre ces missions, le service organise des activités, des voyages, des sorties ainsi que des festivités. Il assure l'animation de la coordination gérontologique et la mise en place de la politique de prévention.

### 1 - Les activités

#### 385 retraités ont participé à une activité (358 en 2017)

Le nombre d'activités a augmenté et le nombre de créneaux a diminué. Cela s'explique par une meilleure utilisation des salles.

	Nombre d'activités	Nombre de créneaux	Inscriptions	Nombre de personnes	Personnes en liste d'attente
Année 2016	13	34	399	365	34
Année 2017	16	35	439	358	30
Année 2018	17	31	625	385	0

Activité	Inscriptions	Dont ½ tarif	Dont Extérieurs	Dont Gratuit (CMR)
Conférence (carte)	57	0	0	0
Conférence (séance)	35	0	0	0
Anglais	61	19	4	0
Histoire de l'art	32	9	0	0
Informatique	47	15	2	0
Chorale	18	4	5	0
Abdo fessiers	22	6	0	1
Randonnée	8	0	0	0
Cours de danse	30	8	1	0
Gymnastique bien être	33	11	0	0
Gymnastique chorégraphiée	16	7	0	0
Gymnastique entretien	58	31	0	0
Gymnastique sportive	16	2	0	0
Gymnastique sur chaise	23	10	0	0
Marche nordique	35	19	1	0
Marche posturale	13	4	0	0
Gymnastique douce	11	0	0	0
Yoga	110	42	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>625</b>	<b>187</b>	<b>13</b>	<b>1</b>

2 - Les voyages

➤ **66 retraités sont partis en vacances en 2018 (56 en 2017)**

En 2018, deux séjours ont été proposés par le Service Animation aux seniors :  
Corse (28 avril au 5 mai) pour 38 seniors et Préfailles Loire Atlantique (22 au 29 septembre) pour 28 seniors.

	2015	2016	2017	2018
Nb de voyageurs	41	48	56	66

	Voyages	Nb de voyageurs	Tarif séjours	Dépenses	Recettes	Aide du CCAS	Aide CCAS /voyageur
2015	Crète	27	618 €	19 246 €	15 472 €	2 233 €	82 €
	Marché de Noël	14	438 €	7 788 €	4 218 €	1 953 €	139 €
	<b>TOTAL</b>	<b>41</b>		<b>27 034 €</b>	<b>19 690 €</b>	<b>4 186 €</b>	
2016	Valence	22	750 €	22 212 €	14 111 €	2 988 €	135 €
	Asnelles (ANCV)	26	350 €	7 888 €	8 452 €	1 067 €	41 €
	<b>TOTAL</b>	<b>48</b>		<b>30 100 €</b>	<b>22 563 €</b>	<b>4 055 €</b>	
2017	Chypre	19	779 €	23 553 €	12 872 €	2 948 €	155 €
	Sologne (ANCV)	37	328 €	12 696 €	10 321 €	2 661 €	71 €
	<b>TOTAL</b>	<b>56</b>		<b>36 249 €</b>	<b>23 193 €</b>	<b>5 609 €</b>	
2018	Corse (ANCV)	38	737 €	26 679 €	25 078 €	4 393 €	115 €
	Préfailles (ANCV)	28	553 €	8 587 €	9 768 €	3 114 €	111 €
	<b>TOTAL</b>	<b>66</b>		<b>35 266 €</b>	<b>34 846 €</b>	<b>7 507 €</b>	

3 - Les festivités

➤ **La cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire s'est déroulée pour la première fois au Théâtre des 2 Rives.**

Elle a réuni 480 retraités, pour un coût de 4 500 €.

➤ Le repas dansant au Plateau de Gravelle à l'invitation de M. le Maire a rassemblé 1210 seniors pour un coût de 59 402 €.

➤ La Semaine Bleue a touché 757 seniors Charentonnais qui ont participé à une ou plusieurs des 19 activités proposées. Les recettes s'élèvent à 5 500 € pour une dépense de 25 185 €.

➤ **En 2018, la prévention et l'aide aux aidants ont été les thèmes mis en avant.**

➤ Cette année 10 personnes bénéficiant du Complément Mensuel de Ressources ont profité d'une festivité offerte.

## FESTIVITES

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Evènement	Déjeuner à La Tour Eiffel	Déjeuner dansant au Moulin Brûlé	Goûter au Paradis Latin	Croisière sur la Seine	Déjeuner dansant au Plateau de Gravelle
Nb Inscriptions	1 253	914	1 148	1 257	1 210
Nb de journées	7	3	2	4	4
Coût par personne	66 €	55 €	54 €	51 €	49 €

## 4 - Les sorties

Année	Sorties journée				Sorties demi-journée			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Nb de sorties	13	8	15	9	29	19	9	4
Inscriptions	445	334	809	370	492	332	155	67
Personnes 50%	45	67	135	58	11	59	22	12
Personnes CMR	0	6	2	4	0	0	0	0
Année	Sorties à la mer				Repas festifs			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Nb de sorties	4	7	5	8	2	3	3	2
Inscriptions	187	361	285	330	160	400	389	367
Personnes 50%	10	63	58	72	23	53	64	52
Personnes CMR	0	0	4	2	10	4	20	4

## TOTAL DES SORTIES

Année	2015	2016	2017	2018
Nb de sorties	48	37	32	23
Inscriptions	1 284	1 427	1 638	1 134*
Personnes 50%	89	242	279	194
Personnes CMR	10	10	26	10

\*concernant 525 personnes

## Budget hors transport

	Dépenses	Recettes	Soutien CCAS	Participation usager
2015	39 672 €	27 490 €	12 182 €	69 %
2016	41 014 €	26 258 €	14 756 €	64 %
2017	53 531 €	29 607 €	23 924 €	55 %
2018	32 885 €	23 220 €	9 665 €	71 %

## Projets 2019

- Favoriser un partenariat entre l'AIDAPAC, l'EHPAD, son accueil de jour, et la Résidence Autonomie Jeanne d'Albret autour d'ateliers d'aide aux aidants.
- Développer la prévention bucco-dentaire à la Résidence Autonomie Jeanne d'Albret
- Améliorer la communication du service (guide des loisirs seniors)
- Proposer des animations pour les personnes en voie d'isolement ou isolées

## 5. PÔLE SENIORS : ACTIONS, AIDES ET SERVICES

C'est le service « soutien aux seniors » qui est chargé principalement de l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale. Ses missions principales sont :

- ✓ Accueillir, écouter, comprendre le public et ses demandes
- ✓ Informer, orienter, accompagner les demandeurs
- ✓ Instruire et suivre les diverses demandes d'aides sociales;
- ✓ Participer à la prévention et à la lutte contre l'isolement des personnes fragilisées par l'âge, la situation de handicap, la maladie, la précarité financière etc...

BILAN DES AIDES LEGALES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Aide médicale d'État	89	104	113	92	52	28	21
Aides ménagères au titre de l'aide sociale	21	9	20	9	13	8	5
Allocation personnalisée d'autonomie	29	34	17	80	16	33	50
Allocation de solidarité aux personnes âgées	4	4	2	2	7	5	23
Allocation adulte handicapé	18	22	10	11	11	9	11
Allocation compensatrice	13	24	12	6	-	1	-
Prestation compensatrice du handicap	10	0	5	2	5	11	10
Reconnaissance Travailleur handicapé	15	18	8	7	10	6	8
Allocation Éducation de l'enfant handicapé	2	2	0	2	-	-	-
Cartes d'invalidité, station debout pénible	140	161	105	102	87	106	85
Hébergement aide sociale personnes handicapées	6	10	11	14	8	7	12
Hébergement aide sociale personnes âgées	26	32	26	31	27	28	30
Enquêtes obligations alimentaires	42	34	29	33	28	27	27
Pré-évaluation RSA	-	-	-	-	231	189	103
Successions	21	17	19	13	15	16	21
Chéquiers Mobilité	55	81	38	33	52	58	38

BILAN DES AIDES FACULTATIVES		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Prime de chauffage puis ASD	Nombre	304	315	336	309	300	307	304
	Coût CCAS	33 816€	36 336€	40 539€	39 854€	35 941€	40 410€	39 260€
Complément mensuel de ressources Âgés	Nombre	80	92	111	114	107	102	126
	Coût CCAS	155 375€	171 263€	188 576€	205 070€	197 858€	226 660€	202 342€
Complément mensuel de ressources Handicapés	Nombre	63	72	96	87	91	86	83
	Coût CCAS	104 326€	133 752€	155 518€	169 974€	171 690€	200 096€	191 477€
Prise en charge accueil de jour	Nombre	-	-	-	-	-	6	7
	Coût CCAS						3 568€	5 129€
Restauration à domicile	Nombre	98	100	104	103	146	105	106
	Nlles demandes	41	46	49	48	46	54	58
	Coût CCAS	16 874€	17 466€	18 593€	19 263€	46 540€	48 550€	45 768€
Téléassistance: abonnés	Nombre Abonnés	235	225	242	246	252	312	350
	Coût CCAS	3 280€	2 883€	1 772€	1 568€	407€	31 254€	35 944€
Coût total pour le C.C.A.S		<b>313 671€</b>	<b>361 700€</b>	<b>404 998€</b>	<b>435 729€</b>	<b>452 436€</b>	<b>550 538€</b>	<b>519 920€</b>

## 1 - La prévention

### ✓ Plan bleu

146 personnes se sont inscrites sur le registre « personnes vulnérables ». A l'occasion de deux déclenchements du « plan bleu » du 24 au 29 juillet et du 2 au 8 août 2018, le Pôle des Solidarités s'est mobilisé pour accompagner ces personnes, mais aussi toutes celles repérées tout au long de l'année comme étant particulièrement fragilisées, soit **300 personnes appelées régulièrement**.

- ✓ **Visites au domicile des personnes fragilisées** par les administrateurs et les agents du CCAS, à l'occasion de repérage ou signalements sociaux.

Les retraités fragilisés ont été invités à l'occasion du repas de fin d'année du Pôle Seniors

## 2 - Les services de soutien à domicile

### ✓ Mobilité

Afin de **prévenir l'isolement lié aux difficultés de mobilité**, le bus-service a permis à 89 personnes de bénéficier de trajets tout au long de l'année.

### ✓ Téléassistance

Augmentation constante des abonnés à **la téléassistance**, suite à la prise en charge des frais par le CCAS. Dans le cadre d'un nouveau marché passé avec le Département, un détecteur de chutes est proposé aux bénéficiaires dont l'état de santé nécessite ce type d'installation.

- ✓ **Consolidation de la fréquentation** au service de **restauration à domicile** avec le nouveau prestataire Elior La Poste.

## 3 - Le Soutien aux partenaires du maintien à domicile

### ✓ AIDAPAC

Une subvention de 227 000 € est versée à l'Association des Intervenants à Domicile (AIDAPAC)

Ce soutien annuel à l'action des équipes du SAAD répond aux 4 axes retenus dans le cadre du Contrat annuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé avec le CCAS par l'AIDAPAC :

- projet 1 : Continuité de service
- projet 2 : Professionnalisation
- projet 3 : Modernisation
- projet 4 : Mutualisation

### ✓ Accueil de jour

Une prise en charge du **reste à payer pour les bénéficiaires de l'hôpital de jour de l'Ehpad Gabrielle d'Estrées** est assurée, soit 5 129 € (7 personnes accueillies) en 2018, contre 3 568 € (6 personnes accueillies) en 2017.

L'ancienne « prime de chauffage » a été délivrée sous forme d' « aide au soutien à domicile » fléchée vers l'aide à l'accès aux soins. Les résultats de cette étude concernant les bénéficiaires possédant ou pas une mutuelle n'ayant pas été suffisamment concluants, cette aide est intégrée dans le Complément mensuel de ressources en 2019 permettant de dépasser le seuil de pauvreté (1 024 € pour une personne seule/1 536 € pour les couples).

## 4 - La coordination gérontologique : Situations complexes et complémentarité d'actions

Elle regroupe chaque mois une vingtaine de participants de tous les secteurs, social, médical, médico-social, institutionnel ou associatif. Le travail partenarial élargi aux bailleurs sociaux a été renforcé par la présence des équipes de l'Espace Autonomie (CLIC 5) et de l'EHPAD Gabrielle d'Estrées.

Au-delà de l'examen des situations complexes (une trentaine par mois), une meilleure connaissance de l'offre et l'organisation d'échanges de pratiques sont développées autour des actions de prévention et d'accompagnement des publics fragilisés.

### Projets 2019

- **Elargir le travail collaboratif avec la Résidence Autonomie Jeanne d'Albret** : accompagner l'adoption des textes réglementaires et de leurs mises en application au sein de la structure, et développer les actions de prévention santé en direction des publics fragilisés.